

ANNEXE I

référentiel de certification

MISE EN RELATION DES REFERENTIELS DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES ET DU DIPLOME

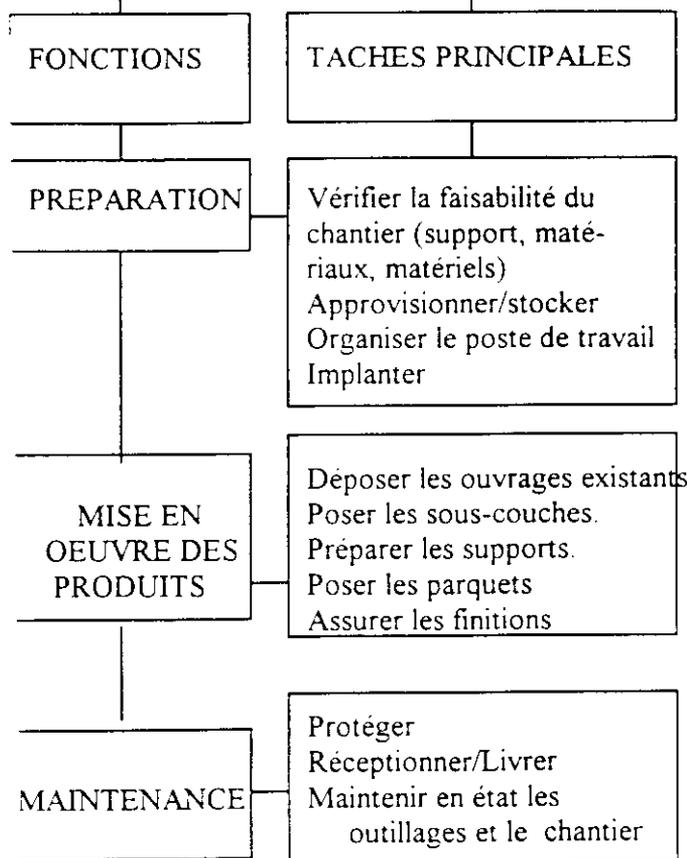
REFERENTIEL D'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

STRUCTURE D'ENTREPRISE :
Petites et moyennes entreprises
NIVEAU D'INTERVENTION :
Ouvrier qualifié pour préparation et pose
MATERIAUX ET PRODUIT MISE EN OEUVRE :
Parquet et matériaux associés
TRAVAUX DE PARQUETAGE :
Neufs, réhabilitation et entretien

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

COMPETENCE GLOBALE :
Le titulaire du diplôme de parqueteur doit être capable de mettre en oeuvre les parquets et les travaux de préparation et de finition s'y rapportant, en tenant compte des impératifs de qualité, de sécurité, de temps et de gestion de fabrication.

FONCTIONS ET TACHES PRINCIPALES



CAPACITE ET COMPETENCES TERMINALES

